

nous serons aussi ses héritiers. *Si filii, et heredes!* Et pendant ces jours bénis, le P. Visiteur nous a montré comment et par quels moyens nous deviendrions enfants de Dieu. L'enfant porte les traits de son Père et copie ses actes, et cela avec une telle fidélité, que l'on peut dire *tel père, tel fils*; et bien souvent tel fils, tel père. Ah! si au moment de la mort, nous portions la ressemblance du « Fils du Père » qui est lui-même la copie vivante de Dieu, nous serions ses héritiers, destinés à jouir du royaume de Dieu.

Me permettriez-vous, mon Révérend Père, de dire un mot d'une fête, dont nous* avons été les heureux témoins? Au reste, l'objet en est tout franciscain: l'érection d'un chemin de croix. Grâce au zèle intelligent et dévoué de notre excellent Pasteur, M. Charles Laforce, en peu de temps, nous avons pu nous procurer un chemin de croix, dont le goût artistique ne laisse rien à désirer; et le 4 février l'érection solennelle en était faite en notre paroisse de l'Acadie. Or, faveur peu ordinaire, pour la circonstance, Mgr l'Archevêque était parmi nous; et mettant le comble à ses bontés, après avoir donné lui-même la première station au chemin de croix, Sa Grandeur voulut en faire, elle-même, l'érection solennelle. Non, jamais nous ne l'oublierons, ô 4 février! Toujours le souvenir de cette église, riche dans sa simplicité, de ces prêtres nombreux qui daignèrent par leur présence rehausser la solennité de la fête, de ces nombreux fidèles accourus des paroisses voisines, restera gravé dans mon esprit. Ce discours magistral adressé à notre jeunesse par l'un des prêtres les plus éminents du Canada; cette adresse éloquente lue par notre bien-aimé Pasteur; ces paroles si paternelles tombées des lèvres de Sa Grandeur retentiront à tout jamais à mes oreilles et à mon cœur. Après l'érection du chemin de croix eut lieu l'exercice lui-même; le Père Prédicateur de la retraite nous commenta les leçons qui se détachaient de chacune des stations.

Pardonnez-moi, mon Révérend Père, de m'être étendu de la sorte; c'est d'une fête toute franciscaine que je parle et je suppose que les lecteurs de la *Revue* me sauront gré de leur avoir communiqué mes impressions.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de ma plus sincère gratitude.

Un enfant de saint François.



le petit couvent
gieux, était assen
saire provincial,
laquelle était au
La cérémonie se
nouveau couven
et l'étole et lut le
cierges se mirent
Mgr bénit succe:

De retour au c
nous entretenir
vait à voir une c
pale. Il rappela le
les PP. Récollets
combien il s'estin
continuer leurs tr
quel bien il atten
ses de son diocès
res pour mainten
soit permis d'adr
notre reconnaiss
Les installatio
définitivement da
1^{er} janvier 1904.

Que Dieu daig
qu'il bénisse cette
gieux entièrement
Par suite de la